

Des temps et des modes

Sarah de Vogüé

Il s'agit de renoncer à décrire les marques de temps et de mode du français en termes de temps et en termes de mode. Il s'agit d'envisager que toute la tradition descriptive concernant ces marques et leurs valeurs ait pu s'être fourvoyée, produisant elle-même ces contre-valeurs en grappes, de passés simples non ponctuels (*Il plut pendant de longues heures*), d'imparfaits sans durée ou qui ne renvoient pas au passé, de présents hors du temps, référant au passé ou bien même au futur, de futurs modaux, de conditionnels sans hypothèses, d'impératifs sans ordres (*Dis un mot, et je pars*), ou de subjonctifs factuels (*Je regrette qu'il soit venu*). A force de rabouter valeurs propres supposées et emplois dérivés, à force de rajouter nuances et paramètres pour essayer de désintriquer le faisceau des formes et des effets, à force de réduire des caractérisations toujours trop fortes, de les simplifier, de les atténuer, d'admettre des dégradés, d'invoquer les contextes, l'usage, d'introduire du mode dans le temps (mode du récit, objectif, pour le passé simple, mode du discours, subjectif pour le présent, ou certains présents) ou du temps dans le mode (le conditionnel comme futur du passé), à force de regarder ces formes une à une avec chacune son épaisseur particulière, irréductible à quelque affaire de mode et de temps, vient l'idée qu'il faudrait tout reprendre, pour replacer sur un autre terrain la question à laquelle ces valeurs répondent.

Derrière les notions de temps et de mode de la tradition grammaticale, il y a trois hypothèses sur la langue et sur son fonctionnement : une hypothèse ancienne, tenace, qui transparaît dans les termes mêmes qui sont utilisés (passé, durée, ordre, etc.), selon laquelle la langue calquerait la réalité du monde dont elle parle, un monde où il y a du passé et du futur, des processus qui durent, des états et des faits, des ordres, des souhaits, de l'avéré et du virtuel ; une hypothèse plus spécifique, dont la linguistique moderne s'est beaucoup rengorgée d'avoir cru la découvrir, mais qui est au cœur de l'analyse traditionnelle, selon laquelle les paroles qu'un sujet profère se trouveraient organisées autour de ce sujet, du moment où il parle (le présent), et du point de vue qu'il soutient (à partir duquel on reconstitue la problématique des modes) ; une hypothèse enfin plus inattendue, eu égard à la tradition grammaticale, selon laquelle ces formes-là (et non d'autres, et non les articles, les conjonctions, les prépositions, ou les préfixes, sans compter le lexique) s'organiseraient en un système.

A l'origine de cette dernière hypothèse, il y a le caractère manifestement régulé et structuré de la morphologie sur laquelle ces marques s'alignent. Cette morphologie a au moins l'apparence d'un système. Celui-ci pourrait être fondé sur des principes de structuration d'ordre strictement morphologique. Mais l'on peut envisager qu'il organise aussi le plan des valeurs qui se trouvent attachées à chaque marque.

Cela suppose alors que l'on sorte du un à un auquel la complexité de ces valeurs incite, pour s'efforcer de raisonner effectivement en termes de système.

On pourrait imaginer cependant que le système ait été mal perçu par la tradition grammaticale. On sait que les langues, et les énoncés qu'elles produisent, ne se réduisent pas à une entreprise de calque du monde : sans doute s'agit-il de dire le monde (les choses, les états, les possibles, les soucis), mais le monde ne se laisse pas dire si aisément. Le dire est un travail, qui n'est pas sans coût, ni sans perte, qui n'est jamais qu'ajustement, et qui ne va pas sans déformation et sans reconstruction. On pourrait

imaginer que les formes temporelles et modales réfèrent à ce travail, plutôt qu'à un semblant de monde qui aurait été dit et qu'il suffirait de paramétrer, en le rapportant à des mesures de temps, à des écarts modaux, et à une origine. Et on pourrait imaginer aussi que ce travail réponde à d'autres soucis, pour le paroleur qui s'y attelle, que celui de situer le monde dit par rapport à sa propre personne d'être affairé à parler : sans doute les dire sont-ils nécessairement relatifs à celui qui les profère, qui ne peut jamais que dire le monde de son propre point de vue, mais rien ne prouve en revanche que ce faisant, le sujet parlant doive aussi figurer le point de référence ultime où le monde ainsi dit s'ordonne. Derrière la jolie idée de l'embrayage, il y a une vision du commerce de la parole qui est sinistre, avec tous ces malheureux moi occupés à organiser leur dire autour de leur petite personne. Comme si le seul problème que les êtres parlants avaient face au monde était de s'y dire, comme si le monde en soi, extérieur et indicible, n'était pas un problème suffisant. Il arrive, peut-on espérer, que l'on parle d'autre chose que de soi, de sa conception du monde, du monde par rapport à soi : il arrive que l'on parle. Alors, il n'y a plus de raison de fond pour réduire les marques de temps et de mode à un ancrage subjectif.

Il y a certes l'apparence qui persiste, d'une organisation centrée autour du présent que constitue le moment du dire, et du point de vue subjectif de celui qui dit. Mais c'est précisément cette apparence qui s'effrite dès que les marques commencent à faire leur travail de marques, et à prendre des valeurs désordonnées, imprévues. Pourquoi ne serait-elle pas trompeuse ? Pourquoi ne pourrait-on pas imaginer que ces marques renvoient à une toute autre problématique, moins apparente précisément, plus subtile peut-être ? Pourquoi ne pas imaginer que le travail qu'effectuent les langues pour dire le monde est plus subtil que ce qu'on en sait, et que ce qu'on en perçoit ? Ce serait alors dans cette subtilité à découvrir que se déploierait ce système de marques, croisant par d'autres biais la question d'un éventuel ancrage, temporel ou modal.

Sur ce travail qu'effectuent les langues pour dire le monde, j'écris un livre avec Denis Paillard¹. Le propos de ce livre est de mettre à plat, aussi précisément que possible, les différentes opérations qui ont pu être dégagées par l'école de Culioli pour rendre compte des mécanismes de construction de sens au sein des énoncés d'une langue². L'appareil conceptuel que nous sommes amenés à reconstituer est entièrement fondé sur le postulat d'une distance première entre le dire et le monde, distance que le dire travaille, disant indéfiniment l'écart. L'hypothèse est que les énoncés mobilisent deux ordres d'entités, des notions d'une part, des occurrences de ces notions d'autre part : dans le rapport que l'énoncé instaure entre occurrences et notions, se joue l'écart du monde au dire. A la place du calque entre des mots, ou leurs sens, et des choses, il y a donc cette mise en rapport opérant dans la scène de l'énoncé. Et c'est cette scène qu'il s'agit de découvrir.

Le pari ici sera que les marques de temps et de mode s'ordonnent sur ce travail de la distance, monnayant diversement les mises en rapport entre des notions et leurs occurrences. Du moins voudrais-je faire entrevoir l'éclairage particulier qu'une telle perspective peut apporter, tant sur l'organisation générale du système que sur l'épaisseur particulière de chaque marque.

Le livre

1. Des occurrences et des notions

Une langue définit des notions, comme la notion de livre, ou la notion de marcher. Au sein des énoncés, se constituent des occurrences de ces notions, des occurrences de livres, des occurrences de marche : il s'agit d'individus livres particuliers, ou de marcher particuliers.

1. *Alérité et déformation*, Ophrys, à paraître

2. Une partie des principaux articles de Culioli est publiée dans *Pour une linguistique de l'énonciation*, Ophrys, 1990.

Les occurrences sont des individus où la notion s'instancie : ainsi les énoncés, en instanciant des notions, construisent des occurrences qui sont des êtres de langue, produits par l'énonciation. Mais l'occurrence a un statut hybride, mi langue, mi monde : elle est entre les deux, le point d'articulation où se joue cet aller-retour de la langue au monde et du monde à la langue. Car les êtres de langue que construit l'énoncé tiennent lieu de représentants pour les individus du monde et les procès se déroulant dans le monde. Car aussi, à rebours, les individus et les procès du monde, pour peu qu'ils soient mis en rapport avec une notion, font tout autant figure d'occurrences instanciant cette notion.

Les occurrences sont dans un rapport variable, plus ou moins lâche, plus ou moins stabilisé, à la notion dont elles sont des occurrences : une occurrence de livre n'est livre qu'à certains égards ; étant un individu particulier, elle est plus ou moins singulière, plus ou moins exemplaire de la notion de livre, plus ou moins discernable d'autres occurrences de livre.

Pourtant ce rapport procède d'une forme d'identification : l'occurrence est donnée comme étant conforme à la notion, qui de son côté est donnée comme ce qui identifie l'occurrence. Mais cette identification laisse un reste, une part d'altérité. Selon la façon dont cette altérité est prise en compte, le rapport établi va se trouver prendre des valeurs variées.

Ainsi se tisse le sens des énoncés, qui convoquent des occurrences et les travaillent diversement, au fil des rapports qu'ils agencent. Et ainsi se façonne le dire, modulant sa distance au monde dans ce jeu sans fin pour identifier les occurrences aux notions : cela qui est là, à l'écart de tout dire, est, plus ou moins, vraiment ou pas vraiment, jamais totalement, capté par mon dire, à travers la notion de livre.

2. Discernement et division

En tant qu'individus, les occurrences tendent à être singulières ; en tant que la notion s'y instancie, elles tendent à être chacune exemplaire de celle-ci. De ces deux caractères contradictoires, résultent deux modes de rapport à la notion.

Singulières, elles n'instancient la notion qu'à certains égards ; elles ne l'instancient que pour autant que celle-ci se divise en autant d'égards. Il y a livre et livre, les individus livrés introduisent dans la notion leurs divisions. Le travail du sens est donc premièrement travail de division de la notion.

Exemplaires, elles ne valent comme individus particuliers qu'en tant qu'elles peuvent être discernées les unes des autres. C'est tout du livre, et pourtant la notion de livre permet de discerner des individus livres : d'une certaine façon elle fournit le format, l'étalon de conformité qui permet de les discerner. Le travail du sens est aussi travail de discernement des occurrences.

Paul est un enfant est un énoncé attributif simple, dont l'objet est de spécifier l'individu qu'est Paul en le rapportant à un trait (*est un enfant*) donné comme singularisant : que Paul soit un enfant signifie qu'il n'est pas n'importe qui, ou n'importe quoi, et qu'il faut d'une façon ou d'une autre compter avec le fait qu'il est un enfant³.

Parce que Paul est singulier, la notion d'enfant ne peut donner la mesure de sa singularité qu'à certains égards. Il faut donc qu'elle se divise. Ainsi peut-on associer l'énoncé *Paul est un enfant* à différents contextes, et à différentes prosodies, où se jouent des effets d'égards variables, concernant la façon dont Paul peut être singularisé par cette relation à enfant.

(a) *Oui, Paul est un enfant, et alors ?*

Il y a tant d'enfants, si divers. Qu'il soit un enfant ne dit rien de ce qui fait la singularité propre de Paul. *Enfant* renvoie ici à une collection d'individus, qui sont des enfants mais qui sont tous singuliers : chacun est d'abord l'individu qu'il est, avec ses propriétés propres, que la notion d'enfant ne saurait résumer.

3. Dans l'ouvrage auquel il est fait référence note 1, on s'attache à montrer qu'un énoncé comme *Paul est médecin* s'inscrit dans une configuration toute différente, où il s'agit non pas de statuer sur ce qui fait la singularité de Paul, mais de l'inscrire dans une catégorie : Paul est médecin plutôt que linguiste, mais qu'il soit médecin ne le singularise pas ; il est seulement donné comme étant un exemplaire parmi d'autres de la catégorie des médecins. On a donc deux énoncés apparemment proches, dont l'un se rapporte à une problématique de la singularité, quand l'autre relève d'un travail sur l'exemplarité. On ne peut par conséquent associer de manière bi-univoque la construction attributive avec la problématique de la division.

(b) *Écoute, Paul est un enfant. Il n'est pas mûr pour ce genre d'aventures.*

Par delà la collection des individus enfants, être un enfant désigne une propriété dont Paul hérite pleinement. Aussi singulier soit-il, cette propriété est précisément ce qui dans ce contexte le singularise.

(c) *Pour moi, Paul est un enfant. On aura beau dire sur sa taille, sa maturité ou son âge.*

On peut être enfant à différents égards, et Paul n'est un enfant qu'à certains égards. Mais, selon mon point de vue, Paul reste un enfant. J'admets sa singularité, et je fais avec.

(d) *Paul est un enfant, pas un voyou.*

La dispute sort du registre de la concession (*On a beau dire*) pour tourner à l'affrontement. Paul est l'enfant singulier qu'il est, sans doute pas toujours très sage, peut-être un brin déluré : à certains égards, et pour d'autres, ce n'est pas un enfant, mais un voyou. Il demeure que pour moi, c'est un enfant et non pas voyou qui donne la mesure de sa singularité.

(e) *D'accord, Paul est un enfant. Mais c'est aussi un voyou.*

Paul est l'individu qu'il est, un enfant particulier, en tant que tel singulier, en tant que tel doté d'autres propriétés, en tant que tel irréductible à tout autre enfant, sans que cette singularité remette en cause le fait qu'il soit pleinement un enfant. C'est un enfant, mais qu'il soit un enfant ne dit pas tout de lui.

Ainsi voit-on, au fil de ces variations, Paul incarner plus ou moins cette propriété qu'il a d'être un enfant. La division de la notion n'est pas tant une séparation en genres différenciés qu'une affaire de points de vue. En tant que telle, elle met en scène, sous forme de concessions ou d'oppositions diverses, une autre division : celle des sujets. La propriété *enfant* est attribuée à Paul, mais il y a façon et façon d'interpréter une telle attribution. En (a) la notion indivise ne dit rien de la singularité de chacun des individus qui en héritent. En (b) elle figure une propriété se distribuant effectivement sur les individus. En (c), (d) et (e) elle se divise, et l'enfant est enfant malgré tout (c), est d'abord un enfant (d), ou n'est que l'enfant qu'il est, un enfant à sa façon (e) : il y a alors autant de façons d'être enfant qu'il y a d'individus enfants.

comme les mesures de discernabilité sont chacuns fonction des différentes pondérations entre identification et altérité sur lesquelles sont modulés ces rapports. Parce que ces pondérations ne sont pas quelconques, parce qu'elles procèdent d'un calcul dont les termes peuvent être définis, effets d'égards et mesures de discernabilité sont non quelconques et calculables.

Ce calcul repose sur la relation dialectique qui rattache l'une à l'autre identité et altérité : celles-ci tout en s'opposant se tiennent mutuellement. C'est ce qui apparaît dans les variations sur *Paul est un enfant* ou sur *un livre* : au fur à mesure que l'identification des occurrences à la notion se verrouille, l'altérité qui fonde leur différence ne fait que s'exacerber.

Au départ (a) on a une forme faible d'identification où identité et altérité sont dans un équilibre instable : chacune préservant l'autre, elles en viennent à se neutraliser. Chaque enfant, tout en étant un enfant, est d'abord l'individu singulier qu'il est. On cherche n'importe quel livre, aussi diverses que puissent être les occurrences de livre, pourvu que ce soit un livre. L'altérité est maintenue, sans pour autant déboucher sur quelque forme de différenciation.

Les autres valeurs vont s'inscrire dans un continuum où l'identification se renforce progressivement, d'une identification simple qui néglige la part d'altérité fondant les occurrences (b), jusqu'à une identification exclusive qui la prend en compte, pour la surmonter (c), puis pour la rejeter (d), et qui au bout du compte en vient à l'exploiter comme base de différenciation (e).

En (b), la particularité de l'occurrence se voit toute entière condensée dans la notion dont elle est une occurrence, comme si elle héritait entièrement de ce qui fait la substance propre de la notion.

En (c), l'identification se constitue par delà l'altérité : il y a d'autres points de vue sur Paul, et il y a toutes sortes de livres, mais on adopte un point de vue, et on choisit de considérer les livres dans leur ensemble, comme s'ils étaient tous semblables.

(a) Je cherche un livre
Qui n'est un enfant
alors ?

(b) Paul est un enfant,
à l'occurrence
le tout ! Un livre

(c) Paul (moi), Paul
(on aura le cas
Un livre n'est
rien)

(d) occurrence hé
occurrence
Paul (on fait
la substance

(e) Paul moi, P. s
enfant (on a un
livre)
Un livre n'est
pas moi.

Le voyage des différences
LE GRÉ DES LANGUES

Pour illustrer le travail du discernement, il suffit d'observer le groupe nominal *un livre* dans des énoncés où il s'agit seulement de construire et de discerner des occurrences. Ainsi, dans *Je cherche un livre*. On sait que l'article indéfini peut recevoir des interprétations variées. Ici il admet une valeur dite non spécifique où le livre cherché est n'importe quel livre pourvu que ce soit un livre (a), et une valeur dite spécifique où le livre cherché est un certain livre, celui que je veux et que je cherche (e). Mais on trouve aussi d'autres valeurs, dans d'autres contextes :

- (b) *Tiens ! Un livre !*
Un livre désigne tel livre dont on dit qu'il est un livre sans prendre en compte qu'il puisse être particulier.
- (c) *Un livre ne se traite pas ainsi.*
Un livre désigne tout livre, si du moins c'est un livre, comme s'ils devaient tous être semblables.
- (d) *Dans ma bibliothèque, un livre est abimé.*
Un livre désigne un livre pris dans une classe de livres qui sont tous distincts bien qu'ils soient tous également des livres et qu'ils n'aient d'autre particularité que d'être des livres : c'est un livre plutôt qu'un autre livre, mais ce livre n'est rien d'autre qu'un livre parmi d'autres. Ce n'est donc pas la valeur spécifique d'un certain livre, qui n'est pas pris dans une classe, et qui n'est pas seulement un livre, qui est ce livre-là.

En (a) on a des occurrences toutes indiscernables, en (b) telle occurrence non discernée, en (c) toute occurrence est impliquée parce qu'elles sont toutes indiscernées, en (d) on a une occurrence parmi d'autres qui sont discernables, et en (e) on a une occurrence, qui est discernée. Dans les variations sur l'interprétation de l'article indéfini, c'est bien la question de la discernabilité des occurrences qui est en jeu, et la valeur obtenue dépend des mesures de discernabilité que l'énoncé instaure.

3. De la came
Divisions et discernements se jouent dans les rapports qui s'établissent entre occurrences et notions. Les effets d'égards

Au point où (e) coïncide avec (a), on est passé d'un équilibre instable où identité et altérité se neutralisent à un équilibre construit où elles sont articulées. Alors la notion dessine un individu particulier, singulier, visible. Comme si cette particularité, que la langue ne peut dire, était entrée dans la langue : (e) procède d'un effet de fiction, où du monde émerge, dans la phrase, dans l'ombre portée de ce que l'énoncé a construit, — du monde que l'énoncé, effectivement, dit.

Morphologie du système verbal

Il y a un système morphologique des formes de temps et de mode⁵. Les tables de conjugaisons organisent ce système autour de la différence temps / mode, ce qui suppose que cette différence soit admise. On peut l'organiser autrement, sur des bases strictement morphologiques, à partir des comportements de chaque marque⁶.

1. Les terminaisons peuvent d'abord être différenciées selon qu'elles sont sujettes ou non à des altérations, et selon qu'elles s'accompagnent ou non de modifications de la base à laquelle elles sont adjointes.

Ainsi, quelles que soient les irrégularités rencontrées par ailleurs, il est des formes qui restent pour pratiquement tous les verbes parfaitement régulières : ce sont les formes de l'imparfait, du subjonctif présent, et du pluriel de l'indicatif présent⁷. Elles

5. Parmi les auteurs modernes qui ont étudié ce système, on citera C. Blanche-Benveniste et K. Van der Eynde «Essai d'analyse de la morphologie du verbe français», *Orbis*, tome XIX, 2, S.A. Schane, French Phonology and morphology, M.I.T. Press, Cambridge, 1968, M. Plénat, *Cahiers de grammaire* 3, Université de Toulouse-Le Mirail, 1981. On peut se référer aussi au manuel de J. Gardes-Tamine, *La grammaire*, tome 1, Paris, Armand Colin, 1988, pp.55-63.

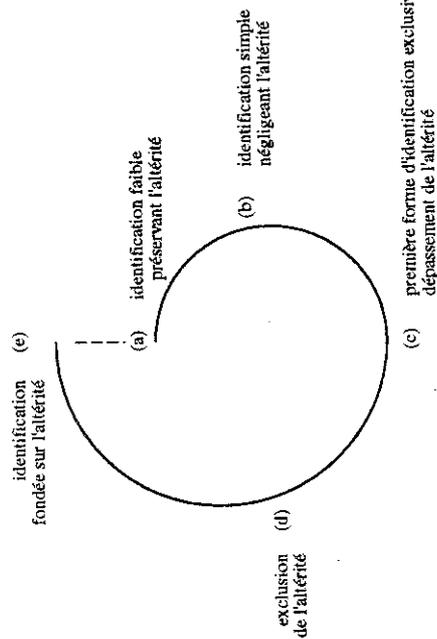
6. Dans ce qui suit, on laisse de côté les formes non fléchies comme l'infinitif et les participes, et la forme moins fléchie qu'est l'impératif. On ne traite pas non plus l'ensemble des formes composées : passé composé, plus-que-parfait, etc. qui ne possèdent d'ailleurs pas de problèmes morphologiques particuliers.

7. Et aussi de l'impréatif et du participe présent.

En (d), l'altérité est devenue la source d'une possible différenciation : entre enfant et pas enfant, il faut choisir, et c'est tel livre que l'on prend plutôt que tel autre.

En (e), l'altérité s'est faite rupture. Chaque occurrence est dans une position d'altérité radicale par rapport à la notion, et cette altérité est ce qui fonde son identité propre d'occurrence : l'équilibre entre altérité et identité se réinstaure. Mais celles-ci sont alors totalement solidaires. Paul est l'individu particulier qu'il est, à savoir un enfant, ou plutôt tel enfant, une forme particulière d'enfant : l'enfant qu'il est. Et le livre est tout autant un livre particulier, isolé, en rupture avec tous les autres, mais qui n'en est pas moins un livre, et que la notion de livre a suffi à convoquer : un livre qui est le livre qu'il est.

Ainsi s'organisent les cinq moments de ce verrouillage. Le mouvement qu'il dessine est celui d'une came⁴, tournant sur elle-même jusqu'à revenir à un point d'équilibre :



4. La structure en came a été introduite par A. Culioli dans «La formalisation en linguistique», *Cahiers pour l'Analyse*, 9, 1968.

sont toutes forgées sur la même base, quel que soit le verbe⁸ : *finiss-* pour *finir* (*finissais, finisse, finissant, finissons*); *lis-* pour *lire* (*lisais, lise, lisant, lisons*); *peign-* pour *peindre* (*peignais, peigne, peignant, peignons*), etc. Il s'agit à chaque fois d'une forme dite longue de la base, caractérisée le plus souvent par la présence d'une consonne finale (*finiss-/lis-/écriv-/peign-/*).

Les autres formes, et en particulier l'infinitif, mais aussi le futur, le passé simple ou le participe passé, sont loin de présenter une telle régularité.

D'abord la base verbale va varier : on trouve dans certains cas la même base que pour l'imparfait et le subjonctif (dans *attend-rai, attend-is*, où l'on retrouve le *attend-* d'*attendais* ; idem dans *écriv-is* ou *peign-is*) ; on trouve aussi parfois une base "courte" identique à celle qui apparaît au singulier du présent de l'indicatif (dans *li-rai* ou *écri-rai*, où la consonne finale de la base utilisée pour l'imparfait a disparu) ; on trouve parfois une base plus courte encore (dans *l-us*, où la voyelle *i* de *je lis* est "tombée" et est remplacée par le *-u-* que l'on identifie au passé simple), sans tenir compte des cas d'irrégularités flagrantes qui sont cette fois nombreux (surtout au futur avec *irai, verrai, saurai*, etc.).

Sauf quelques variations mineures pour des verbes comme *aller, savoir*, et quelques autres ; sauf aussi une alternance possible de type *amène/amen-ais* dont la phonologie rend compte aisément.

Le fait que cette forme longue ne se rencontre au présent de l'indicatif que pour les trois personnes du pluriel (au singulier, on a la base courte sans consonne finale : je fini-s, je li-s, j'écri-s, avec parfois une modification vocale mineure : je pein-s) peut être expliqué par un mécanisme général de la morphologie du français. Il se trouve en français un grand nombre d'unités possédant deux formes, l'une longue avec consonne finale, l'autre brève qui au moins à l'oral est sans consonne (l'écrit note cependant souvent cette consonne y compris lorsque la forme réalisée est brève : elle est alors dite muette). C'est le cas par exemple de nombreux suffixes (*dé-* dans *défaire, dés-* dans *désunir*). C'est le cas de nombreux adjectifs (*petit* qui se réalise sans consonne dans *petit garçon*, mais qui retrouve cette consonne dans *petitesse* ou *petit enfant*), etc. est le cas aussi des verbes (sauf peut-être ceux du premier groupe). Ces deux formes se distribuent de manière régulière : la forme longue apparaît devant voyelle (*désunir, petitesse, petit enfant*, ou *finissait*). Cette règle rend compte non seulement de la morphologie de la dérivation, mais aussi de phénomènes apparemment disjointes comme la liaison (et aussi le genre, voir F. Dell, *Les règles et les sons*, Hermann, 1985, chapitre 4). Elle explique ici l'alternance observée au présent de l'indicatif : la forme longue serait réservée aux cas où la terminaison commence par une voyelle : *finiss-ions, finiss-ez* (cela suppose que l'on admette que la troisième personne du pluriel commence par une voyelle, à savoir un *e muet*).

Une fois la base isolée, on constate que la terminaison elle-même est variable : il y a des groupes de verbes qui forment leur passé simple en *-us* (comme dans *lus*), d'autres en *-is* (comme dans *écrivis*), d'autres en *ai/as* (c'est le premier groupe) ; il y a des groupes de verbes qui forment leur futur en *-rai* (comme dans *écri-rai*), d'autres en *-drai* (comme dans *pein-drai*) ou en *-irai* (*connaîtra*), d'autres en *-irai* (comme dans *part-irai*). C'est ce classement croisé que visent à reproduire les tables quand elles distinguent trois groupes de verbes, et pour le troisième, toute une série de sous-groupes. Damourette et Pichon ont proposé de rendre compte de ces différences de comportement en définissant à l'intérieur des terminaisons concernées une voyelle dite thématique, qui varie selon le groupe de verbe considéré : pour le passé simple *-a, -i, -u*, et pour le futur, une voyelle *-i* qui peut ou non être présente¹⁰. Pour l'imparfait et le subjonctif, il n'y a pas de voyelle thématique, et la conjugaison est la même quel que soit le verbe considéré.

2. Ce premier tri résultant de l'analyse des formes réalisées pour chaque conjugaison se trouve recoupé par une observation d'un autre ordre, concernant cette fois la distribution de ces formes.

Parmi les terminaisons concernées, il en est deux qui ont la particularité d'être formées de la concaténation de deux marques. C'est le cas d'une part du conditionnel, où les terminaisons de l'imparfait sont adjoindues à la marque *-r-* que l'on retrouve dans le futur, avec exactement les mêmes altérations morphologiques que dans le futur (*saurais, verrais, irais, tiendrais*, etc.). Et c'est le cas d'autre part du subjonctif dit imparfait, où les terminaisons du subjonctif dit présent (seule la troisième personne *écrivît* est différente) sont portées sur une forme qui est celle que l'on trouve au passé simple. Ainsi a-t-on *écrivisse* à côté de *écrivis, voulusse*

10. On retrouve à peu près la même série de voyelles thématiques pour le participe passé que pour le passé simple : *élu/ue* bien que celles-ci n'apparaissent pas nécessairement sur les mêmes verbes : cf. *je vis / vu* ; à l'infinitif, il faut aussi compter *-ot-*, et faire avec le cas du premier groupe où l'on trouve l'amalgame *-er* ; et il faut par ailleurs rendre compte, pour le futur et pour l'infinitif, des consonnes *-d-* ou *-t-* qui apparaissent dans *connaître, peindre, ou prendre*.

à côté de *voulus* : quel que soit le groupe du verbe, et quelles que soient les irrégularités de sa conjugaison, la voyelle thématique est toujours la même et la base est toujours la même qu'au passé simple¹¹.

On peut par conséquent analyser ces terminaisons de la façon suivante :

conditionnel : futur + imparfait
 subjonctif "imparfait" : passé simple + subjonctif

On retrouve le même clivage que précédemment : ce sont les marques de futur et de passé simple qui apparaissent en première position, l'imparfait et le subjonctif occupant alors la seconde position.

Ce fait peut paraître négligeable dans la mesure où il résulte de l'observation de seulement deux terminaisons, dont l'une serait en outre en voie de disparition. Mais dans un corpus limité à une petite dizaine de terminaisons, deux n'est pas une quantité négligeable. En outre, ce ne sont pas seulement deux terminaisons qui ont été observées, mais l'ensemble des formes de conditionnel et de subjonctif "imparfait" pour tous les verbes que le lexique compte : l'analyse concerne non seulement la terminaison, mais aussi la forme de la base. Enfin, le subjonctif imparfait, aussi peu usité soit-il, fait toujours partie du système de la morphologie verbale. Et, en tant que partie intégrante du système de la langue, il vient témoigner, en corrélation avec le conditionnel, d'une différence de distribution séparant l'imparfait et le subjonctif du futur et du passé simple : les premiers peuvent être adjoints soit directement à la base nue du verbe, soit à une forme déjà fléchie ; les seconds s'adjoignent directement à la base.

¹¹ L'apparition du *-ss-* caractéristique de ce subjonctif imparfait peut à nouveau être expliquée en termes de forme longue / forme brève : la terminaison du passé simple aurait pour forme brève *-a-*, *-i-*, *-u-* selon la voyelle thématique en jeu, et pour forme longue apparaissant devant voyelle *-ass-*, *-iss-*, *-uss-*.

3. Les marques de temps/mode se répartissent ainsi en deux classes. D'un côté, on a des terminaisons (imparfait et subjonctif entre autres) qui ne sont pas sujettes à des variations morphologiques, qui se portent régulièrement sur la forme dite longue de la base, et qui peuvent être adjointes à une forme déjà fléchie. De l'autre, on a des terminaisons qui s'adjoignent directement à la base, dépendent d'une voyelle thématique, subissent des variations morphologiques (en particulier l'apparition ou pas des *-d-* ou des *-t-* au futur et à l'infinitif), et sélectionnent des formes de base variables (longue, brève ou autre) : tout se passe comme si le lien avec la base était plus fort que dans le premier cas, induisant diverses altérations qui affectent aussi bien la base que la terminaison elle-même, pour arriver à constituer une sorte d'amalgame. La voyelle thématique, qui appartient aussi bien au verbe (puisque'elle dépend de celui-ci) qu'à la terminaison, serait le symptôme de cet amalgame.

Le croisement de ces deux classes suffit à réorganiser l'ensemble du système verbal. On peut construire une table de conjugaison qui n'est plus celle des grammaires, et qui en particulier n'est plus fondée sur l'opposition temps/mode :

	passé simple	futur *
subjonctif	subjonctif "imparfait"	
imparfait		conditionnel

Dans cette table, le présent n'apparaît pas parce qu'il ne correspond pas à une marque morphologique : les terminaisons classiquement associées au présent, sont des marques de personnes, qui ne sont d'ailleurs pas spécifiques au présent, et que l'on retrouve pour marquer la personne dans d'autres temps/modes (*e/s*, *e/s/s*, *e/t*, *ons*, *ez*, *ent*). On peut considérer que le présent n'est pas marqué. Cela signifie qu'au niveau strictement morphologique où cette table se situe, il n'a aucun statut.

Le système obtenu est considérablement simplifié : il n'est plus nécessaire d'invoquer des considérations vagues sur la temporalité de l'actuel opposée à l'atemporalité du virtuel pour expliquer que là où l'on a quatre formes (à l'indicatif), on n'en trouve plus que deux au subjonctif (et une seule au conditionnel). Il faut seulement expliquer pourquoi deux cases sont vides : pourquoi il n'existe pas d'imparfait du passé simple et de subjonctif du futur.

Où bien ces deux formes font partie du système, bien qu'elles ne soient pas attestées : et on pourrait alors trouver un jour quelque chose comme un *je saure*, un *je verre*, ou un *je lussais*.

Où bien elles ne font pas partie du système, ce qui est plus vraisemblable.

Il faut alors que les terminaisons aient d'autres propriétés que leurs seules propriétés morphologiques, qui rendent compte de l'impossibilité de ces combinaisons. Cela suppose qu'elles aient des propriétés non morphologiques, ce dont on pouvait se douter puisqu'elles ont au moins la propriété d'avoir des valeurs sémantiques spécifiques, que l'on sache ou non quelles sont ces valeurs. Mais cela suppose aussi que ces propriétés non morphologiques organisent le système qui vient d'être décrit, où deux combinaisons sont impossibles.

On est alors conduit à envisager l'hypothèse selon laquelle ce système serait régi par des principes de différenciation qui ne soient pas d'ordre morphologique. Les deux classes de marques qui ont été distinguées renverraient ainsi à des différenciations opérant sur un autre registre : par exemple celui des valeurs. Cela revient à admettre que l'organisation morphologique ait un fondement sémantique.

Il ne peut plus s'agir d'une opposition temps/mode. Le pari consiste à soutenir que l'opposition entre division et discernement donne la clef de la structuration observée.

Des temps et des modes

1. L'imparfait ne renvoie pas nécessairement au passé : on connaît les exemples d'imparfait à valeur contrefactuelle (*Si j'étais...*) ou d'imparfait de politesse (*Je voulais vous demander*). Y compris dans ses emplois temporels, il marque d'abord un changement de point de vue, ce que Damourrette et Pichon ont appelé un tournant : la scène décrite à l'imparfait est un tableau sur lequel on s'arrête et que l'on contemple. L'imparfait est une affaire d'égards.

Le subjonctif ne renvoie pas nécessairement au virtuel : après des verbes comme *regretter* ou des locutions comme *être heureux*, on trouve le subjonctif alors même que le fait évoqué est donné comme avéré. Mais même dans ces cas de subjonctif factuel, le subjonctif ne porte pas de jugement ; le subjonctif considère la proposition exprimée, hors évaluation, comme une proposition singulière, mobilisant des points de vue qui peuvent ne pas être homogènes. Le subjonctif considère le fait évoqué sous tous ses égards.

Dans les deux cas, d'autres points de vue sont mobilisés, où le dire est divisé. Imparfait et subjonctif organisent l'un et l'autre, chacun à sa façon, la division du dire.

2. Le subjonctif pose la division, en tant qu'elle suspend toute évaluation : on a une proposition qui n'est ni vraie, ni fausse, qui peut être vraie ou fausse, selon les égards. Face à cette validation suspendue, le subjonctif ménage des positions qui sont variables. Elles dépendent largement du verbe introduisant la proposition au subjonctif. Mais lorsque cette proposition n'est plus dans la dépendance d'un verbe, on retrouve une variation qui est celle de la came.

(a) *Qu'il souffre est concevable.*

On considère l'éventualité sans prendre partie. Il peut souffrir ou ne pas souffrir.

(b) *Qu'il souffre change tout.*

Cette éventualité est admise ; on est dans le registre du constat, et le subjonctif prend la valeur factuelle que l'on trouve par ailleurs après des verbes comme *regretter*.

(c) *Qu'il souffre !*

Le subjonctif rejoint l'impératif. On a l'alternative souffrir / ne pas souffrir, et c'est souffrir qui l'emporte.

(d) *Qu'il souffre ? Quelle idée !*

Cette fois l'idée qu'il souffre est rejetée.

(e) *Qu'il souffre n'empêche pas qu'il écrive.*

On envisage cette perspective, comme une perspective possible, une perspective que l'on retient, sans pour autant s'en porter garant.

Ainsi le subjonctif travaille-t-il à construire dans le dire ses divisions.

ce fait est il
lié avec l'alternative
à la trace de la division
par fait

3. L'imparfait ne construit pas. Le procès qui est dit (Paul marchant quelque part), est là, déjà donné : c'est le tableau que décrivent Damourrette et Pichon. Ce peut être un fait, avéré, ayant lieu dans le monde, indépendamment du dire : le fait qu'il ait marché à tel moment quelque part, ou, pour les imparfaits de politesse, le fait que l'on veuille quelque chose. Ce peut être aussi un fait construit par le dire, mais indépendamment de l'imparfait : dans les imparfaits hypothétiques, l'hypothèse est construite par *si*.

L'imparfait marque une position particulière du dire, face au tableau ainsi évoqué, position que Damourrette et Pichon décrivent en parlant de spectacle et de tournant : considérer le tableau suppose un changement de perspective, un autre point de vue.

Ainsi *Il marchait* ne peut s'interpréter que si l'on imagine une scène où l'on se transporte (c'est la valeur traditionnellement appelée descriptive), et où il marche effectivement : un scène à laquelle on ne peut alors qu'assister, spectateur d'un déroulement sur lequel on n'a pas prise.

Ou alors, il faut qu'il ne marche plus : on imagine par exemple un réveil, qui marchait, et qui est maintenant cassé, qu'on a là face à soi, ne marchant plus. On dit *Il marchait* parce qu'il ne marche plus. De même qu'on dit *Je voulais* parce qu'on ne peut pas dire qu'on veut. L'imparfait marque alors encore un changement de perspective : ce que l'on dit n'est pas vrai, là, maintenant, pour moi qui parle.

L'imparfait ne construit pas, il rapporte, il inscrit dans une division.

Ce n'est pas la seule différence avec le subjonctif. Sur la came des divisions, l'imparfait ne retient que deux valeurs : (c) et (d), celles où la différenciation des points de vue se joue, où l'alternative est posée. L'imparfait suppose une autre voix : il faut que le réveil ne marche plus, que je ne sois pas à même de vouloir vraiment, que ce que je raconte soit hors de prise.

Il y a une altérité, et le dire se fait par delà cette altérité (c) : c'est le cas du récit descriptif mais aussi de certains imparfaits hypothétiques, où l'hypothèse élabore une fiction dans laquelle on se transporte ; c'est le cas aussi de ces imparfaits que l'on emploie pour raconter les rêves. Ou bien il se fait contre (d) : c'est l'imparfait de politesse où l'on va contre le fait de ne pas être à même de vouloir ; c'est cet imparfait de ce qui n'est plus (dans *Il marchait* pour le réveil, mais aussi dans *Il aimait*, quand le temps même qui est employé indique que quelque chose de cet amour a cessé d'être) ; et c'est le cas aussi d'autres imparfaits hypothétiques où l'hypothèse prend la valeur d'une contre-vérité.

Ainsi y a-t-il deux interprétations pour l'imparfait hypothétique. *Si j'étais riche, je ferais le tour du monde* est susceptible de deux interprétations : l'une où l'énoncé élabore une fiction, sans doute irréaliste, mais qui ne vaut pas comme irréaliste, qui vaut comme fiction (un rêve) ; l'autre, proprement contrefactuelle, où l'on s'inscrit en faux contre l'hypothèse, dont on prouve la fausseté en montrant qu'elle emporte avec elle des conséquences manifestement fausses (*Ne dis pas n'importe quoi, si j'étais riche, je ne serais pas là, je ferais le tour du monde*).

Ainsi y a-t-il aussi deux imparfaits descriptifs, qui tous deux peuvent être tristes comme le disait Proust, qui aussi peuvent se mêler dans la lecture d'un texte, mais qui ne sont pas de la même tristesse. Il y a la tristesse de ce qui est perdu, une forme de nostalgie : *Il l'aimait. Il y avait là un château*. Et il y a la tristesse face aux choses qui se déroulent, prises dans la fatalité ou, simplement, dans leur cheminement propre : ce peut être de la tristesse, ou de l'hébétéude ; ce peut être la plainte de celui qui assiste sans pouvoir partager, qui subit, ou ce peut être le silence de celui qui entend le bruit du monde, si bruyant.

Il y a deux valeurs, mais il n'y en a que deux, parce qu'il faut cette différence de deux voix. L'imparfait marque une validation différée.

4. Le futur, comme le subjonctif, construit, tandis que le passé simple comme l'imparfait ne fait qu'entériner un procès déjà là. C'est ce qui subsiste des différences entre modes et temps (mais la frontière est quelque peu déplacée) ou plus précisément de la différence entre le virtuel et l'actualisé : futur et subjonctif sont du registre du virtuel pour autant que le procès qu'ils construisent n'est pas préconstruit et n'est pas un procès avéré du monde ; passé simple et imparfait sont du registre de l'actualisé pour autant qu'ils désignent un procès qu'ils ne construisent pas, qui est avéré hors du dire, ou construit par ailleurs. Par conséquent, le futur ne renvoie pas en soi aux temps futurs : il n'y renvoie que parce qu'il construit. Et, de même, le passé simple ne renvoie aux temps passés (ou à une fiction de temps passés) que parce que le procès qu'il désigne est un procès avéré hors de ce dire qui le désigne.

Le futur construit non pas des divisions mais des occurrences : des occurrences de procès. Elles sont toutes également conformes à la proposition qu'elles instancient : dans *Il chantera*, il ne s'agit pas qu'il chante plus ou moins, ou à certains égards ; ce sera du chant, du pur et simple exemplaire de chant, hors division. Mais elles sont diversement discernées : le futur peut renvoyer à telle occurrence particulière du procès, se déroulant à tel moment, un

moment distingué, qui est le moment où effectivement il chante ; il peut aussi renvoyer à une classe d'occurrences de ce procès, plus ou moins discernables les unes des autres. Les valeurs qu'il peut prendre recouvrent toute la came du discernement.

(a) *Vous recevrez le récépissé*
...à un moment ou à un autre. On retrouve la classe des indiscernables.

(b) *Je vous avouerai que...*
où un seul point est construit, qui est celui du dire, ou plutôt qui «coïncide vaguement» avec ce dire : c'est plus ou moins en disant avouer que j'avoue ; c'est en le disant, mais ce pourrait être aussi autrement ; il pourrait y avoir d'autres occurrences de cet avoué, et peut-être de meilleures, mais je fais sans, je ne discerne pas ce temps où j'avoue. On retrouve la valeur du non discerné. Il faut alors que le futur soit porté sur un verbe qui désigne le dire (*avouer, dire, répondre, supposer*). Dans le cas de l'article indéfini *un*, il fallait un constat (*Tiens ! un livre*).

(c) *Tu honoreras tes père et mère*
...qui vaut à jamais, en chaque occasion, quelle qu'elle soit, les occurrences étant indiscernées. C'est une première forme de ces futurs qui sont dits modaux.

(d) *Je reviendrai*
...futur de la menace, ou de la promesse, de la prophétie, où un temps est distingué (le temps viendra où je reviendrai) qui n'est pas discernable d'un autre temps (je reviendrai, mais ce peut être n'importe quand).

(e) *Cet été, on ira en Espagne*
...où, cette fois, le futur est précisément inscrit dans la temporalité, où un temps est discerné. Comme avec la valeur spécifique de *un*, on aboutit à la construction d'une occurrence qui est devenue autonome par rapport au dire qui la construit, un temps plein, sur lequel on peut broder, bâtir : *On ira en Espagne, et on se baignera, et ça sentira bon* : tout un monde, tout un été que le futur a suffi à construire.

à l'écrit d'avisages énonciatifs
à l'écrit, les égarés.

à l'écrit tout égarés
à l'écrit tout égarés

mouille. Cette pluie ne fait pas tableau, mais elle a des suites : les gens sont mouillés, ils rentrent chez eux et les rues se vident. Il plut désigne un fait qui compte, agit sur le monde : un fait qui s'est accompli, et qui a marqué une rupture. Ce n'est pas une pluie quelconque, c'est une certaine pluie, cette pluie-là, la pluie de cette histoire-là. Le passé simple entérine un fait particulier comme étant particulier : une occurrence discernée de pluie. Sur la came du discernement, il marque la valeur de rupture (e) : cette pluie est de la pure pluie, rien d'autre que de la pluie, radicalement différente de toute autre pluie, car c'est cette pluie-là.

6. Le passé simple comme l'imparfait ne parcourt pas toutes les valeurs de la came : en renvoyant à la valeur de rupture, il matérialise le discernement d'un fait, comme l'imparfait en renvoyant aux valeurs de différenciation matérialisait la division du dire. Cela signifie qu'il y a d'autres valeurs possibles, d'autres mesures de discernabilité que le dire peut entériner, d'autres positions face au dire que celle de la différenciation.

On peut envisager que ces autres valeurs correspondent à des énoncés au présent, ce présent aux interprétations si diverses, parfois générique, parfois «historique», présent de constat, ou fortement assertif, quelquefois performatif. Le présent serait le bouche-trou du système verbal du français. Ce qui expliquerait qu'il ne soit pas marqué. Il n'est pas marqué, parce qu'il ne marque rien. Comme le singulier qui peut renvoyer à des pluralités lorsqu'il est générique (*un livre se manie avec respect* ou *l'homme est un mammifère*). Et comme le masculin, utilisé dès lors que le référent n'est pas exclusivement féminin, peut-être par un machisme irrépressible, mais peut-être aussi parce que seul le féminin, l'exclusivement féminin, se marque en français et que le reste, le masculin ou le mitigé, n'existe pas, n'est pas marqué. De même le présent n'existerait pas. Et quand il n'y aurait rien à marquer, pas de discernement, pas de différenciation, on ne marquerait rien, ce qui donnerait ce qu'on appelle le présent, qui fait tout le travail de ce qui en français n'est pas marqué.

5. Le passé simple entérine : une occurrence est avérée, et il la discerne. L'imparfait séparerait mais ne discernait pas. Ainsi l'imparfait est-il incompatible avec toute espèce de mesure visant à clore le temps où le procès a eu lieu : Pendant trois jours, il dormait est impossible sauf à adopter une interprétation itérative, où il y a un nombre indéterminé de telles périodes de trois jours. La tradition a cru pouvoir affirmer que l'imparfait marquait la durée : l'exemple qui précède montre que cette affirmation est fautive (comme le montrent aussi tous les imparfaits paradoxalement dits ponctuels). L'imparfait ne marque ni la durée, ni l'inaccompli (*A trois heures du matin, ils entraient dans la ville*) : simplement il exclut toute mesure de discernabilité. Dès lors, le procès peut durer le temps qu'il doit durer : il dure le temps d'entrer dans une ville, ou avec *A huit heures, il pleuvait*, il dure le temps de la pluie¹².

Le passé simple discerne et ne divise pas. Avec *Il plut* (une seconde, une heure, pendant trois jours, ou un été entier), comme avec *Il pleuvra*, la pluie est autant de la pluie qu'il est possible d'être de la pluie, de la véritable pluie. Et il n'y a pas de division du dire, pas d'altérité. Cette pluie n'est pas confrontée à quelque accalmie, ce n'est pas une pluie d'avant, une pluie qui serait finie : elle est hors temps. Ce n'est pas non plus un tableau, auquel on assiste, avec les gens pressés, leurs parapluies, les gouttes qui dégoulinent, les caniveaux, le petit crachin désagréable, ou la douce pluie d'été. On ne se transporte pas vers cette pluie-là pour la contempler. Il pleut, point. Il n'y a pas de tableau, il n'y a pas de spectateur. Je ne suis pas divisé : je ne suis pas là. "Les événements semblent parler d'eux-mêmes". Et ils s'enchaînent «comme ils apparaissent au fil de l'histoire»¹³.

Cela ne signifie pas que le passé simple ne donne rien à voir : il donne à voir cette pluie, de l'eau qui tombe du ciel en gouttes, qui n'est pas de la vague pluie, qui est de la vraie pluie qui

12. On lira une analyse de l'imparfait qui n'est pas très différente de celle-ci dans D. Lebaud, «l'imparfait : indétermination aspectuo-temporelle et changement de repères», *Le gré des langues*, 5, 1993.

13. E. Benveniste, «Les relations de temps dans le verbe français», dans *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, p. 241.

7. Le futur et le subjonctif construisent, mais ne construisent pas la même chose. Cela peut expliquer qu'ils ne puissent se combiner : *je verre* ne sera jamais attesté. Le passé simple et l'imparfait entérinent, l'un un discernement, l'autre une division. Une occurrence ne peut être hors temps et prise dans un temps différé ; elle ne peut être discernée et non discernée. *Je lusais* ne sera jamais attesté.

En revanche, le conditionnel et le subjonctif « imparfaits » existent. On peut combiner imparfait et futur : il s'agit alors de différer la construction d'une occurrence. Ce n'est pas mon dire qui construit ; cette occurrence discernée est construite par ailleurs : *il chanterait* dit-on, *il chanterait* disait-il, ou *il chanterait* si tout le reste était vrai. On peut aussi combiner subjonctif et passé simple : il s'agit alors d'introduire la division dans un discernement.

Telle n'est pas la valeur que les grammairiens donnent généralement au subjonctif imparfait, qui parlent d'un effet mécanique de concordance : on utiliserait le subjonctif imparfait dans une subordonnée au subjonctif dont le verbe introducteur est à un temps du passé. Pourtant Grévisse donne nombre d'exemples où l'imparfait du subjonctif apparaît hors concordance (« On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère », Racine, *Andromaque*, I, 4). Surtout, on constate, à lire les grammairiens, que cette règle, formulée au XVIII^e siècle¹⁴, est loin de faire l'unanimité.

Ainsi Brunot, dans *La pensée et la langue*, juge sévèrement les grammairiens qui l'ont conçue « Ce ne sont pas seulement des erreurs ou des omissions qui rendent ces théories défectueuses. Le principe même en est mauvais. [...] Le chapitre de la concordance des temps se résume en une ligne : il n'y en a pas » (p.782).

Grévisse, lui-même, juge nécessaire de juxtaposer deux règles, aux effets discordants. Avant d'énoncer la concordance classique

14. Marcel Baral dans *L'imparfait du subjonctif*. Picard, 1980, dresse un historique détaillé de la règle, où il apparaît qu'il y a en fait eu une première mention dans une grammaire de la fin du XVII^e siècle (R.L. Chifflet, *Nouvelle et parfaite grammaire française*, éd. 1680). Mais la règle n'est définitivement établie qu'au siècle suivant, où elle est répétée par la plupart des grammairiens, les cas de non-concordance étant traités comme des exceptions.

entre subordonnée et principale, qui vaut en général, il en pose une autre où le temps de la subordonnée au subjonctif est calculé à partir de celui que prendrait la même subordonnée à l'indicatif : le subjonctif imparfait apparaît alors à la place du passé simple, de l'imparfait, et du conditionnel. La situation est toute différente. Il ne s'agit plus de mettre un subjonctif au passé, mais de mettre un passé au subjonctif. Du moins cela correspond-il mieux à l'ordonnement des marques, où le subjonctif vient après. Or cette autre règle arrive à produire des subjonctifs imparfaits régis par un verbe au présent. Ainsi Grévisse cite-t-il *Je doute qu'il partit alors*, qui correspondrait à *Je crois qu'il partirait si...* Dans les deux cas, le subjonctif imparfait prend une valeur qu'il désigne plus loin comme celle de « l'éventuel du subjonctif », qui apparaît lorsque la subordonnée « exprime l'éventualité » : le subjonctif imparfait renvoie alors à un fait (passé simple) éventuel (conditionnel). Mais pour en rendre compte, il n'est pas nécessaire de stipuler un conditionnel : le subjonctif porté sur le passé simple suffit. On a un point discerné, qui pourrait être faux, mais que l'on envisage.

Reste à savoir si une telle interprétation vaut aussi pour les subjonctifs imparfaits apparaissant après une principale au passé : Grévisse ne donne pratiquement pas là d'exemples attestés qui permettent de tester. Précisément parce que le subjonctif imparfait est peu utilisé, ou l'est par des locuteurs qui l'emploient pour bien respecter la règle des grammairiens¹⁵, il est difficile de juger¹⁶.

15. Voir les anecdotes que rapporte Marcel Cohen dans *Le subjonctif en français contemporain*, SEDES, 1965, à propos de Proust corrigé par ses imprimeurs et de Flaubert tancé par Maxime du Camp : on pourrait imaginer que cette histoire de concordance mécanique avec le passé de la principale soit une pure invention, un sabotage en bonne et due forme, où une règle aurait été instituée, qui aurait réussi au bout du compte à faire mourir le subjonctif imparfait. Ce n'est pas l'hypothèse de Baral pour qui la règle a d'une certaine façon correspondu à un usage particulier, celui du XVIII^e siècle, l'erreur étant simplement de l'avoir maintenue sous sa forme mécanique, en prohibant les exceptions, alors qu'elles existaient, y compris au XVIII^e siècle, et alors que l'usage aurait entre-temps changé.

16. Le Bidois et Le Bidois soutiennent qu'il n'existe qu'un cas où le subjonctif de la subordonnée doit effectivement être à l'imparfait : celui où la principale est au passé simple (p.211). Si cette description (d'un état de langue peut-être disparu) est correcte, elle confirme l'analyse selon laquelle le subjonctif imparfait est en fait un passé simple mis au subjonctif.

Un conditionnel passé deuxième forme

On trouve une forme qui a résisté à la règle, et où elle ne saurait s'appliquer. C'est une forme bien attestée, aussi attestée du moins que celle qui est supprimée marquant la concordance, suffisamment attestée pour conserver une place et un nom dans les tables de conjugaison. C'est une forme composée du subjonctif "imparfait", un subjonctif "plus que parfait", qui apparaît avec un nom étrange : le conditionnel passé 2ème forme. Un subjonctif qui défierait la morphologie et vaudrait pour un conditionnel :

Du temps que la Nature en sa verve féconde
 Concevait chaque jour des enfants monstrueux,
 J'eusse aimé vivre auprès d'une jeune géante.

(Baudelaire, *La géante*)

Baudelaire pouvait écrire *j'aurais aimé*. Le *j'eusse aimé* sans doute était plus monstrueux. Sans doute aussi était-il plus irréal, plus propre à évoquer ce temps mythologique. Mais aussi, avec *j'aurais aimé*, le souhait n'aurait pas été le même. Il ne se serait pas mêlé au regret de la même façon. Il y aurait cette scission entre le je tout seul, sans jeune géante pour aimer vivre auprès d'elle, et ce même je aimant vivre auprès. Il y aurait la distance que gère l'imparfait et qui laisse le je passif, spectateur de la construction qui s'opère, spectateur de lui-même appréciant. D'autant plus passif qu'il rêve, qu'il s'y croit et souhaite ; ou qu'il marque au contraire la distance et regrette.

Avec *j'eusse aimé*, il n'y a pas de scission, il n'y a pas cette métrique des deux points à distance. Il y a la jubilation d'une sensation pure, accomplie : je aimant vivre auprès, un accomplissement que la marque de passé simple (*eus-*) suffit à entériner¹⁷. Et il y a, indissociable de cette jubilation, contigu à

17. Et l'accomplissement est ici voluptueux parce qu'à la plénitude discrète du vivre auprès, répond la plénitude affirmée d'aimer. Et, de fait, *aimer* n'est plus simplement l'auxiliaire appréciatif que l'on trouve dans les formes conditionnelles *j'aimerais*, *j'aurais aimé*, où il indique que l'on veut mais que l'on n'exige pas : il prend une valeur pleine, si ce n'est celle de l'amour, du moins celle qui engage un sujet comme dans *j'aime danser*.

elle, le point où elle défaille. Il y a comme une réserve du sujet, qui n'est plus une distance mais un retrait : ce que marque le subjonctif.

Le temps d'aimer vivre auprès est et n'est pas. La jubilation est simultanée au manque. Ce n'est plus une alternative, entre souhait et regret : manque et jubilation sont coextensifs.

Cela ne va pas sans forfanterie. Comme si dans un mouvement en spirale la machine s'emballait. La jubilation se nourrit de ce manque qui vient la barrer, du vertige qu'il produit. Et le manque en retour se nourrit des effets de la jubilation, oscillant entre impuissance et fantasme : il y a quelque chose du matamore piteux dans le *j'eusse aimé*.

Mais, avant l'effet de matamore, avant même la jubilation, il y a d'abord une extrême douceur.

Il y a cet aimer vivre auprès défailant où s'entend le léger tremblement du désir : un passé au subjonctif.

Et il y a l'ombre d'un deuil, que vient marquer la forme composée du passé antérieur.

On voudrait pouvoir encore dire *j'eusse aimé* de cette façon-là.

Po du absolu d.
 - qui
 - la négation